



En Corse, les familles monoparentales sont plus fréquentes qu'au niveau national. Leur évolution y est aussi plus rapide. En 2009, 23 % des enfants corses vivent avec un seul de leurs parents contre 19 % au niveau national. L'adulte qui est à la tête de cette structure familiale est souvent dans une situation moins favorable sur le marché du travail que dans les autres types de familles. Il est de fait plus touché par la précarité. En raison notamment d'une fécondité plus faible dans la région, les familles avec enfant(s) sont plus petites que sur le continent ; alors que les familles sans enfant y sont aussi fréquentes. Les jeunes adultes de plus de 25 ans vivant chez leurs parents, les « tanguy », sont plus nombreux en Corse.

Emmanuel BRETER

En Corse, plus de familles monoparentales et des familles plus petites

En 2009, 15 340 familles monoparentales résident en Corse, dont 11 210 ont au moins un enfant de moins de 25 ans. Les familles monoparentales sont bien plus fréquentes qu'au niveau national : 26 % des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont monoparentales contre 22 % sur le continent. Cette surreprésentation se retrouve dans l'ensemble des départements du pourtour méditerranéen.

Moins de couples et davantage de familles monoparentales qu'au niveau national			
Répartition des différents types de familles en 2009			
	Corse		France
	Nombre	%	%
Couples	70 680	82,2	86,3
Couples sans enfant	34 517	40,1	42,6
Couples avec enfant(s) de moins de 25 ans	31 438	36,5	40,7
Couples avec enfant(s) dont aucun de moins de 25 ans	4 725	5,5	3,0
Familles monoparentales	15 343	17,8	13,7
Familles monop. : homme + enfant(s) de moins de 25 ans	2 028	2,4	1,8
Familles monop. : femme + enfant(s) de moins de 25 ans	9 181	10,7	9,3
Familles monop. sans enfant de - 25 ans	4 134	4,8	2,5
Ensemble Familles	86 023	100,0	100,0

Source: Insee, Recensement de la population 2009.

Toujours plus de familles monoparentales

L'évolution du nombre de familles monoparentales avec enfant(s) est très forte. Entre 1999 et 2009 le nombre de familles monoparentales (FMP) croît de 38 % en Corse contre 29 % au niveau national, alors que dans le même temps l'ensemble des familles augmentait de 21 % dans la région et de 7 % au niveau national.

La fragilité des unions contribue à la hausse du nombre de FMP. Dans la majorité des cas, la monoparentalité est en effet consécutive à la séparation d'un couple marié ou vivant en union libre. Depuis une vingtaine d'années, le nombre de divorces pour cent mariages est plus élevé en Corse qu'en moyenne métropolitaine (respectivement 56 et 52 en 2009). Sur cette période, le nombre de divorces pour 100 mariages a aussi progressé plus rapidement dans la région : 18 points contre 15 points au niveau national. De plus, les naissances hors mariage, plus fréquentes en Corse, 58 % contre 55 % au niveau national, sont en constante augmentation. Le fait de vivre en union libre faciliterait les séparations, favorisant ainsi l'émergence des familles monoparentales.

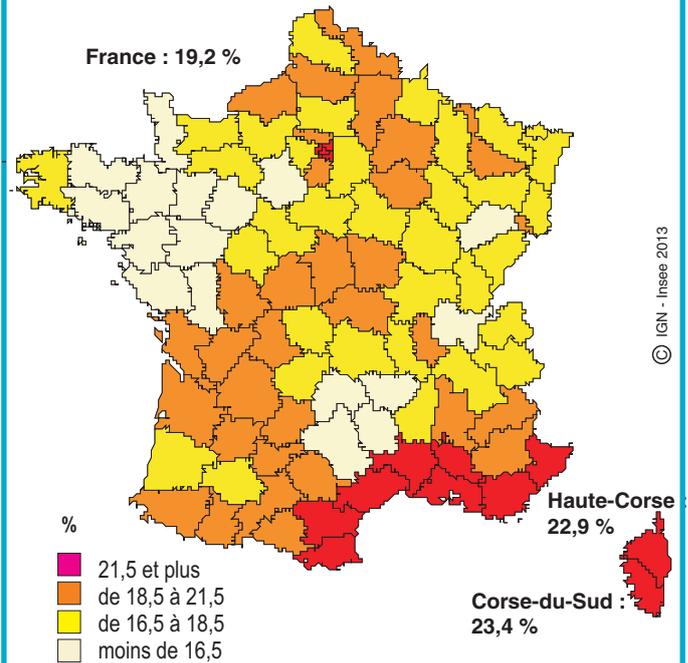
23 % des enfants vivent avec un seul de leurs parents

En 2009, 15 930 enfants de moins de 25 ans vivent au sein de ces familles monoparentales. La part d'enfants vivant avec un seul de leur parent est plus forte en Corse qu'en métropole. Ces enfants représentent 23 % des enfants de moins de 25 ans, contre 19 % au niveau national.

Ces familles se constituent en général à la suite d'une rupture de la vie de couple et, en général, la femme a la garde des enfants. En effet, dans 82 % des cas, c'est la mère qui vit seule avec ses enfants. Les femmes sont encore plus souvent en charge des enfants en bas âges : 88 % des petits de moins de cinq ans vivant en FMP sont avec leur mère. Lorsque c'est le père qui vit seul avec ses enfants, ces derniers sont souvent plus âgés et la famille se limite fréquemment à un seul enfant. Depuis 1999, le nombre de pères qui élèvent seuls leur(s) enfant(s) a quasiment doublé, leur part dans l'ensemble des FMP est passé de 14 % à 18 %. Cela laisse à penser que les hommes prennent désormais une part plus active dans l'éducation de leur enfant.

Les enfants de familles monoparentales plus nombreux dans les départements du Sud-Est et en Île-de-France

Proportion d'enfants vivant dans une famille monoparentale parmi l'ensemble des enfants de moins de 25 ans en 2009

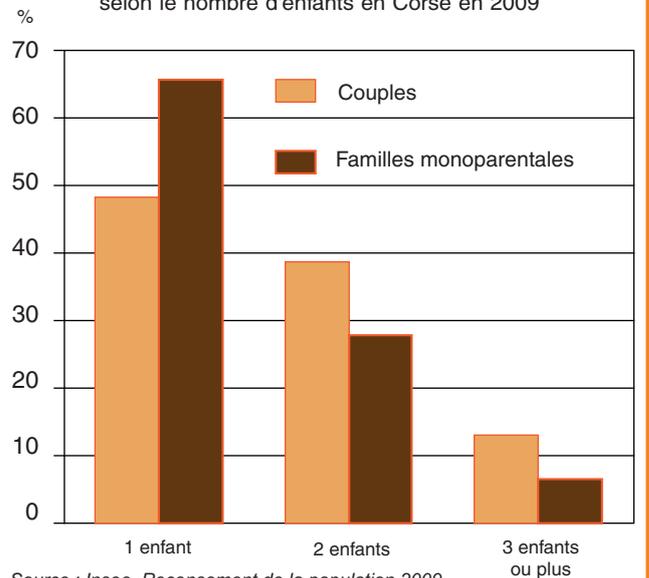


Des enfants moins nombreux et plus âgés dans les familles monoparentales

Les FMP sont rarement des familles nombreuses ; dans la majorité des cas, le parent ayant des enfants de moins de 25 ans, n'en a qu'un : 66 %

Deux familles monoparentales sur trois n'ont qu'un enfant

Répartition des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans selon le nombre d'enfants en Corse en 2009



contre 48 % pour les couples. Par ailleurs, les enfants qui vivent dans des familles monoparentales sont plus âgés que ceux qui vivent au sein d'un couple. Cela peut résulter du fait que les séparations interviennent plus fréquemment à partir d'un certain âge du ou des enfants. Parmi les enfants des FMP, 60 % ont entre 11 à 24 ans contre la moitié des enfants au sein d'un couple.

Les familles monoparentales davantage touchées par la pauvreté

Les parents seuls sont souvent dans une situation peu favorable sur le marché du travail. Ils doivent surmonter à la fois les contraintes liées à leur situation de mères ou pères seuls et la garde d'enfants. Les adultes à la tête de familles monoparentales sont ainsi moins souvent actifs que les autres. En Corse, 31 % des familles monoparentales sont de parents inactifs alors que 7 % des couples avec enfant ont les deux parents inactifs. Ainsi en 2009, le taux de pauvreté s'établit à 29 % pour les personnes vivant en famille monoparentale contre 19 % pour l'ensemble de la population de la Corse.

Tout comme l'ensemble des familles, la majorité des FMP vivent dans les grandes aires urbaines : elles abritent 69 % des FMP. Au sein de ces aires, les FMP vivent davantage dans les pôles d'Ajaccio et de Bastia que l'ensemble des familles plus souvent implantées en périphérie. La présence des familles monoparentales dans les villes centre est liée d'une part, au type d'habitat proposé et d'autre part au fait que les emplois et les services offerts sont plus nombreux qu'à la campagne ou à la périphérie. Les FMP sont 14 % à vivre en communes isolées contre 16 % pour les autres familles avec enfants.

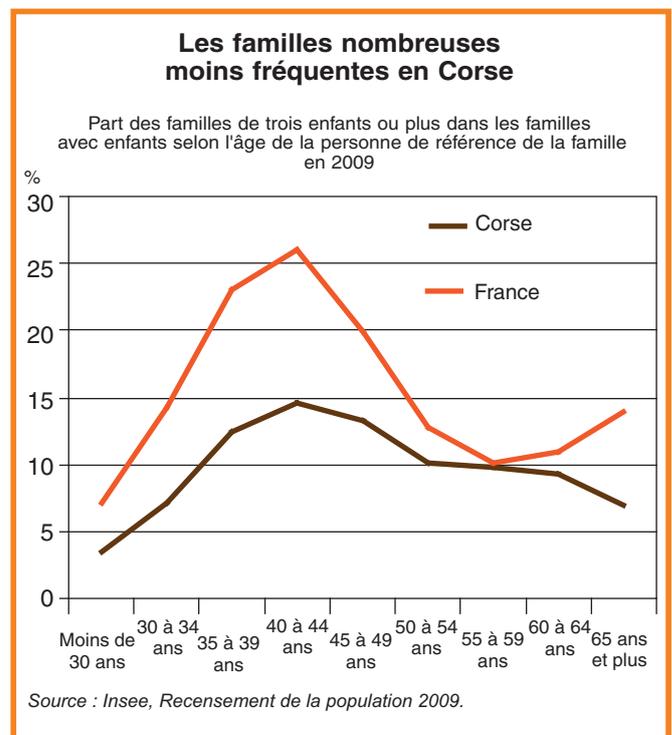
Par ailleurs, les familles monoparentales sont peu souvent de nationalité étrangère. En effet, 5 % des familles monoparentales sont étrangères alors que les familles étrangères représentent 10 % des familles insulaires avec enfant(s).

Les familles avec enfant(s) plus petites qu'au niveau national

En Corse les 42 650 familles avec enfant(s) sont en moyenne plus petites qu'au niveau national. En effet, 53 % de ces familles ont un seul enfant à charge contre 43 % en France métropolitaine. Cette forte part est en partie liée aux nombreuses familles monoparentales, en majorité avec un seul

enfant. Dès le deuxième enfant, les familles insulaires sont moins fréquentes que sur le continent, ce phénomène s'accroissant avec le nombre d'enfants. Ainsi, les 4 780 familles de trois enfants ou plus vivant sur l'île représentent 11 % des familles avec enfant(s), cette part est de 18 % au niveau national.

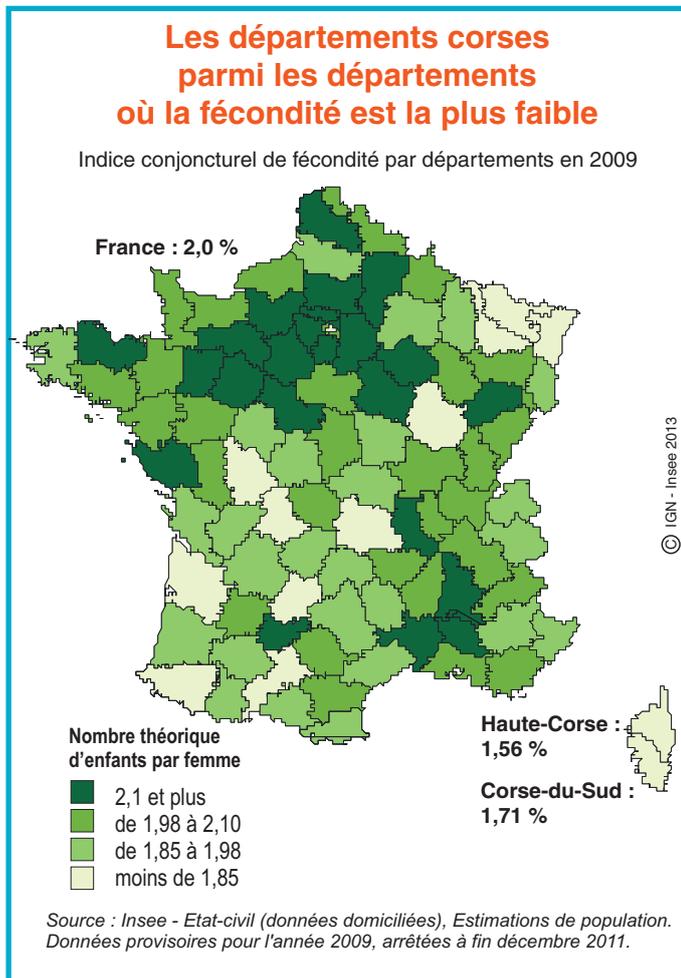
La taille des fratries déjà petite en Corse continue de diminuer. En effet, entre 1999 et 2009, le nombre de familles avec un enfant unique a augmenté de 26 %. Alors que le nombre de familles avec trois enfants ou plus a diminué de 17 %. La diminution de la taille des fratries se retrouve avec moins d'ampleur au niveau national : le nombre de familles composées d'enfant unique a augmenté de 6 % au niveau national alors que les familles nombreuses ont diminué de 6 %.



Une fécondité très faible en Corse

L'indicateur de fécondité, plus faible en Corse qu'en France métropolitaine est aussi l'une des explications de la petite taille des familles. Avec environ 2 900 naissances par an depuis 2005, la Corse est loin de connaître l'augmentation des naissances observée en France ces dernières années. En effet, les femmes françaises ont en moyenne deux enfants en 2009 contre 1,8 en 1999. La région ne bénéficie pas d'une telle évolution : en 2009 tout comme en 1999 l'indicateur conjoncturel de fécondité s'élève à 1,6.

Ainsi, la fécondité des femmes insulaires demeure inférieure à celle de l'ensemble des Françaises. La Corse est d'ailleurs la région de France où les femmes font le moins d'enfants et ce quelle que soit la tranche d'âge considérée.



fréquemment à la tête de familles nombreuses que les autres catégories : 15 % des familles d'ouvriers (11 % pour l'ensemble des familles). Cela s'explique partiellement par le fait que les familles de nationalité étrangère sont fréquentes parmi les ouvriers, ces familles comportent deux fois plus de familles nombreuses que celles de nationalité française : 22 % contre 10 %.

Autant de familles sans enfant que sur le continent

Les familles sans enfant peuvent être de trois natures différentes : des familles âgées n'ayant plus d'enfant à charge, des familles en âge de procréer mais n'ayant pas d'enfant, et des familles ayant uniquement des enfants de plus de 25 ans à leur domicile.

En Corse, ces familles sans enfant sont aussi nombreuses qu'en France métropolitaine, elles représentent 50 % des familles contre 48 % sur le continent. Ce léger écart s'explique par le fait que les familles dont la personne de référence à plus de 60 ans sont plus nombreuses en Corse que sur le continent, soit 34 % contre 29 %. Ces personnes ont moins souvent d'enfant à charge que les plus jeunes. Ainsi, si la répartition par âge de la population de la Corse était identique à celle de la France métropolitaine alors seulement 47 % des familles seraient sans enfant en Corse. A l'inverse, les familles dont la personne de référence est âgée de 30 à 59 ans ont un comportement identique à celles du niveau national, avec 27 % sans enfant à charge.

Les « tanguy » sont particulièrement fréquents au sein des familles en Corse : 15 % des enfants vivant chez leurs parents ont plus de 25 ans contre 8 % en France métropolitaine. Au sein de cette population des 25-44 ans, les hommes qui vivent avec leurs parents sont environ deux fois plus nombreux que les femmes, comme en France métropolitaine.

Dans la région, les enfants vivent plus souvent dans des familles où seul l'un des parents travaille

En Corse, les enfants sont légèrement plus touchés par la précarité face à l'emploi qu'au niveau national. En effet, 13 % des enfants vivent dans des structures familiales où le ou les parents ne sont pas occupés, contre 11 % au niveau national. Quand les enfants vivent au sein d'un couple, 40 % n'ont qu'un seul parent qui travaille contre 28 % à l'échelon national. En Corse comme ailleurs, le parent qui a un emploi est généralement le père. Aussi dans la région, les mères de famille sont plus souvent inactives que sur le continent.

La taille des familles est liée à l'activité des parents. Les familles dont l'homme travaille et la femme est inactive sont plus souvent nombreuses que les autres familles : 19 % de ces familles ont trois enfants ou plus et 11 % ont un enfant. Les ouvriers et notamment les ouvriers non qualifiés sont plus

Moins de personnes seules en Corse

En 2009, 38 700 Corses vivent seuls dans leur logement, soit un habitant de l'île sur huit (un sur sept en moyenne nationale). Ils représentent 30 % des ménages insulaires contre 34 % en France métropolitaine. Depuis 1999, cette part est stable dans la région alors qu'elle progresse sur le continent.

En Corse comme en métropole, la solitude va croissant avec l'âge. Sur l'île, elle touche 19 % des personnes âgées de 60 à 74 ans (22 % en métropole) et 33 % des personnes de 75 ans et plus (39 % en métropole). D'une manière générale, ce sont les femmes âgées qui sont les plus concernées par la solitude. Parmi les femmes de 60 ans et plus, 30 % sont seules contre 17 % pour les hommes. Cela s'explique par une espérance de vie des femmes plus longue. Toutefois, pendant la période d'activité professionnelle et de fécondité, les femmes vivent moins souvent seules : entre 15 et 59 ans, 7 % des femmes vivent seules contre 9 % des hommes.

Une importante solidarité intergénérationnelle...

En Corse, les personnes âgées ont moins souvent recours aux structures d'accueil spécialisées puisque seules 5 % des personnes de 75 ans et plus vivent au sein d'une communauté en particulier dans les maisons de retraite, soit deux fois moins qu'en métropole. En revanche, elles profitent plus souvent de la solidarité intergénérationnelle : 25 % des personnes de 75 ans et plus vivent dans un logement où cohabitent plusieurs générations contre 11 % en France métropolitaine.

La solitude des personnes âgées n'est pas plus prégnante en ville ou dans le rural : elles sont 41 % à vivre dans une commune rurale, proportion identique à l'ensemble des personnes de 75 ans et plus vivant en rural;

... qui tend toutefois à diminuer

Ces dernières années, le vieillissement de la population corse s'est accéléré. Essentiellement lié à l'apport nombreux des générations du baby-boom et à l'allongement de l'espérance de vie, il transforme en profondeur la société et modifie les relations intergénérationnelles.

La solidarité intergénérationnelle est forte en Corse mais tend cependant à diminuer. En effet, 28 % des personnes de 75 ans et plus avait en 1999 ce mode de cohabitation, soit davantage qu'aujourd'hui (25 %). Cette baisse se retrouve au niveau national. Cela n'est pas la traduction d'une augmentation de la solitude chez les personnes ces âgées, mais le fait qu'elles vivent plus longtemps en couple.

Définitions

Famille : la famille s'entend comme un cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants (naturels ou adoptés). Elle est constituée d'au moins deux personnes dont au moins un adulte (cas des familles monoparentales), l'adulte responsable peut être une femme ou un homme.

La famille monoparentale : une famille monoparentale est composée d'un père ou d'une mère de famille sans conjoint avec un ou plusieurs enfants (n'ayant pas d'enfants).

Couple : un couple est formé d'un homme et d'une femme âgée de 14 ans ou plus, qui partagent le même logement et qui répondent au moins à l'un des deux critères suivants : ils déclarent tous les deux être mariés ou ils déclarent tous les deux vivre en couple. Les couples ainsi définis sont des couples de fait, les conjoints pouvant être mariés ou non.

La famille nombreuse : une famille est dite nombreuse lorsqu'elle comprend trois enfants ou plus.

Enfant : dans le recensement de la population, est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage (au sens du recensement) que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille, quel que soit son âge, si elle est célibataire et n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage (avec lesquels elle constituerait alors une famille en tant qu'adulte). L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté, ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent. Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille. Un petit-fils ou une petite-fille n'est pas considéré comme « enfant d'une famille ».

Personne de référence : la personne de référence de la famille est l'homme du couple, si la famille comprend un couple, ou le parent de la famille monoparentale.

Ménage : de manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Taux de pauvreté : correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population.

Indicateur conjoncturel de fécondité : ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Taux de fécondité : Le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

Vivre en famille, seul, en communauté...

En 2009, 305 674 personnes résident en Corse. La quasi-totalité de la population vit au sein d'un ménage : 98 % des habitants cohabitent dans les 129 800 ménages que compte l'île, 13 % d'entre eux vivent seuls dans leur logement. En outre, 6 400 personnes résident dans une communauté.

Comme au niveau national, les trois quarts de la population vivent au sein d'une famille, dont la structure a profondément changé ces dernières années avec l'émergence des familles monoparentales. Ces types de famille ne regroupent certes que 12 % de la population totale, mais le nombre de personnes qui composent ces familles a progressé de 26 % en une décennie.

Par ailleurs, les Corses vivent moins souvent en couple que sur le continent. Ce constat déjà observé en 1999 se confirme en 2009. Tout comme en France métropolitaine, la part des personnes vivant en couple diminue. Au sein de la population corse des 30-60 ans, elle passe ainsi de 70 % en 1999 à 68 % en 2009.

Enfin les 86 000 familles qui vivent en Corse abritent 81 300 enfants dont 68 800 de moins de 25 ans, soient respectivement 27 % et 23 % de la population.

Répartition de la population corse selon le mode de cohabitation en 2009

POPULATION CORSE 305 674 habitants

MENAGES		COMMUNAUTES	
Population des ménages 299 263 personnes 129 800 ménages		Population des communautés 6 411 personnes	
		dont : Service moyen ou long séjour 2 793	dont : Foyer d'étudiants 1 130
		dont : Caserne 1 149	
Ménages avec familles	Ménages sans familles		
86 023 FAMILLES	Ménages d'une personne	Autres ménages sans famille	
Population des familles : 238 044 personnes	38 685 personnes seules	22 534 personnes	
Enfants vivant dans une famille : 81 341 ENFANTS dont : 68 849 enfants de moins de 25 ans	Adultes vivant dans une famille : 156 703 ADULTES		
Enfants vivant dans une famille couple : 60 058 dont enfants de -25 ans : 52 921	Enfants vivant en famille monoparentale : 21 283 dont enfants de -25 ans : 15 928	Adultes vivant en famille monoparentale : 15 343	Adultes vivant en couple : 141 360
		sans enfant 69 034	avec enfants 72 326

Source : Insee, Recensement de la population 2009.



Direction régionale de Corse
Résidence du Cardo, rue des Magnolias
B.P. 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 54 - Télécopie : 04 95 23 54 79 - www.insee.fr/corse